

Charte d'utilisation du FabLab de l'établissement

À AFFICHER DANS LE FABLAB

Cette charte doit être affichée en permanence dans le FabLab. Elle rappelle les règles de sécurité, de responsabilité et d'usage du matériel. Tout utilisateur s'engage à la respecter intégralement avant d'accéder aux équipements.

1. Objectif du FabLab

Le FabLab de l'établissement est un espace de création, d'expérimentation et d'innovation ouvert aux apprenants, enseignants et personnels de l'établissement. Il favorise l'apprentissage par la pratique et la collaboration autour de projets techniques, scientifiques, artistiques ou numériques.

2. Accès et utilisation

- L'accès au FabLab est autorisé uniquement sous la supervision d'un enseignant ou d'un responsable formé.
- Les utilisateurs doivent être inscrits et avoir signé la présente charte.
- Les horaires d'ouverture sont fixés par l'équipe encadrante et doivent être respectés.
- Il est interdit de rester seul dans le FabLab.

3. Règles de sécurité

- Le port des équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire lors de l'utilisation des machines (lunettes, gants, blouse, etc.).
- Il est strictement interdit de manipuler une machine sans autorisation ou sans formation préalable.
- En cas d'anomalie, de panne ou d'accident, prévenir immédiatement un adulte référent.
- Aucune boisson ou nourriture n'est autorisée à proximité des machines.
- Les câbles, outils et zones de travail doivent rester dégagés afin d'éviter tout risque de chute ou d'accident.

4. Prêt et gestion du matériel

- Le matériel du FabLab est la propriété de l'établissement.
- Tout prêt doit être enregistré et validé par un enseignant responsable.
- Le matériel prêté doit être utilisé uniquement pour un projet autorisé dans le cadre de l'établissement.
- L'utilisateur s'engage à restituer le matériel en bon état et complet.
- En cas de perte, vol ou dégradation, une déclaration doit être faite immédiatement auprès

du responsable du FabLab.

- Aucune modification ou démontage de matériel n'est autorisé sans validation préalable.

5. Entretien et rangement

- Chaque utilisateur est responsable du rangement et du nettoyage de son poste de travail après utilisation.
- Les outils doivent être remis à leur place et en bon état.
- Les déchets doivent être triés selon les consignes affichées.

6. Responsabilité

- Les utilisateurs doivent respecter les consignes de sécurité, le matériel et les autres usagers.
- Le non-respect de la charte peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive du FabLab.
- En cas de comportement dangereux, le responsable du FabLab se réserve le droit d'interrompre immédiatement toute activité.
- L'établissement décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles de la présente charte.

7. Engagement de l'utilisateur

Je m'engage à :

- Utiliser le FabLab de manière responsable et respectueuse.
- Suivre les consignes de sécurité et d'encadrement.
- Respecter les autres usagers, le matériel et les locaux.

Nom et prénom :

Classe / formation :

Signature de l'apprenant :

Signature du responsable légal :

Date :